

L'Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette tiendra une activité de financement le 23 octobre 2015. Elle consistera à **amasser** des kilogrammes de **vêtements**, literie, **draps**, sac de couchage, rideaux, **souliers**, bottes et autres **tissus** (neufs, usagés, en bon état ou endommagés) qui pourront se convertir en argent sonnante grâce à une entente effectuée avec le *Village des Valeurs*.

Ce qui n'est pas réutilisable ou endommagé est recyclé et voué à un usage alternatif mais est tout aussi payant pour nous!

Pour votre ménage du printemps en retard et l'arrivée de l'automne, informez votre famille et vos amis et accumulez ces tissus afin que nous puissions récupérer tout ce butin **vendredi le 23 octobre au Collège de Champigny** entre 18h00 et 19h30. Nous vous donnerons plus de détail dans les messages de la semaine.



L'Auto-cadet est une campagne de financement **obligatoire** pour tous les cadets de L'Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette. Chacun des cadets **doit** vendre quarante-cinq (45) billets avant le 8 janvier 2016.

**Apportez votre chèque de 90\$ pour le 9 octobre 2015.**

Un chèque de 90\$, au nom de *L'Escadron 921 Optimiste Ancienne-Lorette* est demandé à tous les cadets, celui-ci doit être remis avant le 9 octobre 2015. Le chèque vous sera retourné dès que les quarante-cinq (45) billets sont vendus. Consultez le verso de cette page pour plus de détails et les prix à gagner. Le chèque est une garantie pour le retour et la vente de quarante-cinq (45) billets.

## Qu'est-ce que L'Auto Cadet?

L'Auto Cadet est une loterie organisée par la Ligue des cadets de l'air du Canada dont les recettes permettent de combler 90 % des besoins financiers de la ligue. De plus, avec ses 192 000 billets en circulation, L'Auto Cadet est le meilleur moyen de faire connaître les cadets de l'air auprès du grand public. L'implication totale des cadets, des membres des comités de répondants, des directeurs, des officiers et des instructeurs est donc primordiale au succès de cette campagne de financement.

Plus spécifiquement pour les cadets, les fonds permettent de maintenir les programmes de vol et les commandites des récompenses aux divers camps d'été et à certaines activités des cadets. Pour l'Escadron 921, L'Auto Cadet représente son deuxième poste de revenus le plus important.

## Quels sont nos objectifs?

Lors de la réunion de parents qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 2012, les parents ont donné un mandat clair par vote au Comité des répondants et à son président de mettre en place un moyen simple et efficace pour encourager les cadets à respecter leur objectif de vente. Nous avons tenu compte des commentaires reçus lors de la saison 2014/2015 et vous trouverez, dans les lignes qui suivent, la description du processus.

L'Escadron 921 a fixé un objectif obligatoire de quarante-cinq (45) billets à vendre par cadet. La ligue récupère les fonds récoltés sur les trente (30) premiers billets; L'Escadron récupère 95 % des fonds sur les billets suivants. L'atteinte de l'objectif permet aux cadets de participer aux activités de fin d'année tout en leur permettant d'obtenir des récompenses à titre de meilleurs vendeurs. L'objectif total de l'escadron est de 4 650 billets.

Aux parents : Pourquoi ne pas vendre quelques billets au bureau?

À tous les niveaux trois, quatre et cinq : Vous êtes encore plus concernés par ce programme parce que c'est vous qui en profitez le plus. Les parents, les cadets, les frères, sœurs et amis, les officiers et les membres du Comité des répondants peuvent tous participer à la vente de L'Auto Cadet. Impliquez-vous!

## Date du tirage?

17 février 2016 à 19h00, au Cosmodôme de Laval. Les résultats seront publiés dans le site [www.cadetsair.ca](http://www.cadetsair.ca)

## Comment se déroulera la campagne des billets L'Auto Cadet?

- 1 Chaque cadet inscrit dans Forteresse (Système de base de données régie par l'Unité Régionale Soutien aux Cadets (URSC)) devra
  - 1.1. Respecter l'objectif obligatoire demandé par l'Escadron 921 pour la vente de billets de l'Auto-Cadet (45).
  - 1.2. Apporter un chèque postdaté au montant de quatre-vingt-dix dollars (90 \$)
    - 1.2.1. Dès le 11 septembre **pour les cadets qui en sont à leur 2<sup>ème</sup> année d'instruction ou plus**
    - 1.2.2. Au plus tard à la 4<sup>ème</sup> soirée d'instruction **pour les nouveaux cadets**
  - 1.3. Le chèque postdaté devra être fait au nom de « L'Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette » daté du 8 janvier 2016.
  - 1.4. Le comité répondant s'engage à remettre le chèque à son propriétaire lorsque quarante-cinq (45) billets vendus auront été retournés (date limite 8 janvier 2016). Il sera donc plus avantageux pour vous d'acheter les derniers billets afin d'atteindre quarante-cinq (45) billets vendus et ainsi récupérer votre chèque.
  - 1.5. Le cadet qui quitte l'escadron avant le 1 décembre 2015 se verra remettre son chèque. Le cadet devra en faire la demande auprès du responsable de l'activité.
- 2 Les acheteurs de la loterie doivent avoir 18 ans.
- 3 La distribution des billets aura lieu dès le vendredi 25 septembre 2015 au collège de Champigny pendant la soirée d'instruction, trois (3) livrets de quinze (15) billets seront distribués à chacun des cadets. Tout au long de la campagne, des billets supplémentaires seront disponibles les vendredis soirs auprès du responsable de l'activité.
- 4 Il y aura deux « blitz » de vente, soit le 17 octobre 2015 et le 7 novembre 2015. Un « blitz » est un événement collectif où les cadets, officiers, parents et organisateurs participent à un événement d'une journée afin de vendre un maximum de billets dans des secteurs assignés à des équipes. Comme nous aurons besoin de votre aide, marquez l'événement à votre calendrier dès maintenant. De plus, de temps en temps, des opérations spéciales pourront être organisées afin de mousser nos ventes à certains commerces de la région. Si le cadet participe à ces événements, il pourra remplir son objectif très facilement. Si vous désirez vendre des billets dans un commerce, nous avons prévu un formulaire en annexe 2 qui permet d'encadrer cette activité. Il doit être signé par le responsable du programme L'Auto Cadet (Patrick Bégin).
- 5 Le programme se termine le 8 janvier 2016, tous les billets invendus doivent être retournés à ce moment et aucune distribution de billets supplémentaires n'aura lieu à partir de cette date. Les livrets de billets sont assignés au nom des cadets, conservez le suivi de vos billets invendus. Les billets perdus devront être payés. Le chèque de 90\$ sera encaissé si moins de quarante-cinq (45) billets sont vendus.

## Prix de participation

- Le meilleur vendeur se méritera un vol privé avec deux personnes de son choix (position 1)
- Tous les escadrons soumettront leurs trois meilleurs vendeurs à la ligue afin d'être admissible à des tirages (position 1, 2 et 3)
- Les cinq meilleurs vendeurs se mériteront un privilège (à déterminer) lors de l'activité de fin d'année (position 1, 2, 3, 4 et 5)
- Tous les cadets qui vendront 100 billets et plus se mériteront un vol d'avion (position 1 exclue)

L'atteinte de l'objectif de vente de 45 billets vendus permet aux cadets de se qualifier pour certaines activités au cours de la saison et influence le pointage du cadet.